

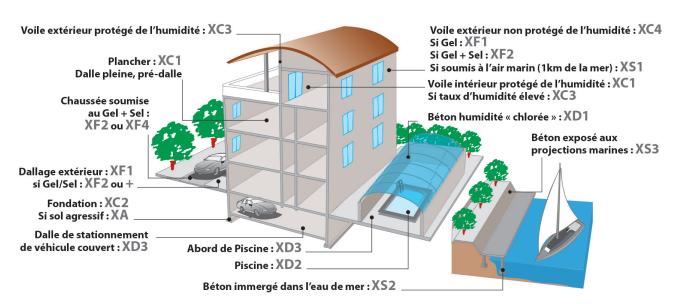
La Norme NF EN 206/CN

Elle définit les exigences applicables aux constituants du béton, aux propriétés du béton frais et durci et à leurs contrôles.

LA CLASSE D'EXPOSITION

Le prescripteur définit la classe d'exposition en fonction des actions dues à l'environnement.

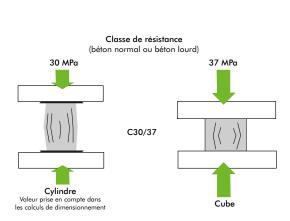




- Certains environnements agricoles relèvent de la classe XA.
- Si les milieux industriels sont classés dans les classes d'exposition XA, il est cependant nécessaire que le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre ou l'entreprise fasse une étude pour déterminer le niveau réel d'agressivité de l'environnement.

LA CLASSE DE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION

La norme NF EN 206/CN fixe des résistances minimales à garantir pour chacune des classes d'exposition. Elle est exprimée en N/mm2 sur cylindre pour la 1 ère valeur ou sur cube pour la 2 ème valeur (exemple C30/37).





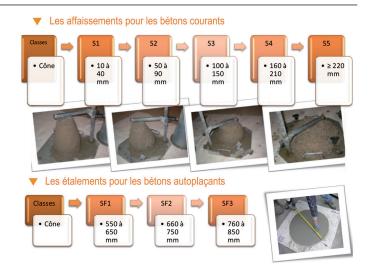
Il est possible de déroger à la teneur minimale en air pour les bétons conformes aux spécifications de la classe XD3 (sauf éléments très exposés aux sels de déverglaçage)

LA CLASSE DE CONSISTANCE

Elle est mesurée à l'aide du cône d'Abrams.

La classe de consistance est exprimée en mm :

- à l'aide de l'essai d'étalement au cône d'Abrams pour les bétons autoplaçants
- à l'aide de l'essai d'affaissement pour les autres bétons



LA DIMENSION MAXIMALE DES GRANULATS

Elle est exprimée à partir de la dimension nominale supérieure du plus gros granulat effectivement présent dans le béton (Dmax). Elle tient compte de la nature de l'ouvrage (densité de ferraillage etc...).

TENEUR EN CHLORURE

La teneur en chlorure d'un béton est exprimée en pourcentage de masse d'ions chlorures rapportés à la masse de ciment.

